



P.P.

CH-1001 Lausanne LA POSTE

38.20

Contact

Téléphone: 0842 841 841 - Lundi à vendredi 8h - 17h

www.lausanne.ch/silcontact

Accédez à vos données en ligne via www.lausanne.ch/mysil

Monsieur Istvan Czaka-Meyer Chemin des Mayoresses 37 1012 LAUSANNE

Numéro de référence : 205'421

(À rappeler dans toute correspondance svp)

Facture de consommation

Numéro de la facture : 1'102'391'625 Date de la facture : 21.01.2025 **Payable jusqu'au 28.02.2025**

Période du décompte : 01.10.2024 au 31.12.2024

Lieu de consommation

PPE Mayoresses-ouest ABRI PC Chemin des Mayoresses 37 1012 LAUSANNE

Récapitulatif - (Montant en CHF, TVA comprise) Informations détaillées au dos et sur la/les page(s) suivante(s)

Montant total **électricité** 38.20

Montant total de la facture

Montant payable net sans escompte à l'échéance. Le retard du paiement entraînera un rappel avec des frais reportés sur la facture suivante. Un grand merci à celles et ceux qui paient leur facture avec ponctualité.

در

Récépissé

Compte / payable à CH73 3000 0001 1000 0950 9 COMMUNE DE LAUSANNE Services Industriels 1001 Lausanne

Référence 20 00000 02054 21050 00026 88790

Payable par Istvan Czaka-Meyer Chemin des Mayoresses 37 1012 LAUSANNE

Monnaie Montant CHF 38.20

Section paiement



Monnaie Montant CHF 38.20 Compte / payable à CH73 3000 0001 1000 0950 9 COMMUNE DE LAUSANNE Services Industriels 1001 Lausanne

Référence 20 00000 02054 21050 00026 88790

Payable par Istvan Czaka-Meyer Chemin des Mayoresses 37 1012 LAUSANNE



Numéro de référence : 205'421

Numéro de la facture : 1'102'391'625 du 21.01.2025

PPE Mayoresses-ouest

Lieu de consommation

ABRI PC Chemin des Mayoresses 37

1012 LAUSANNE

Le client reste responsable du paiement des prestations et services fournis tant que les SiL ne sont pas avisés de son départ. La fiche du contrôle des habitants fournie par les gérances ne fait pas office d'annonce de résiliation.

Avec eBill, fini les factures papier! Vous recevez vos factures sous format numérique, directement dans votre e-banking. Le paiement se fait en quelques clics, simplement, rapidement et en toute sécurité. Plus d'info: www.ebill.ch/fr

Une question sur votre facture? Trouvez toutes les réponses sur <u>www.lausanne.ch/sil-comprendre-facture</u> Ainsi qu'un guide à télécharger: «Comprendre mes factures» Page 2 sur 4



Numéro de référence : 205'421

Numéro de la facture : 1'102'391'625 du 21.01.2025

PPE Mayoresses-ouest

Lieu de consommation

ABRI PC Chemin des Mayoresses 37

1012 LAUSANNE

Page 3 sur 4

2.20

ELECTRICITE						
Libellé	Index Ancien	Index Nouveau	Coef.	Quantité	Prix Unitaire	Montant en CHF
Point de livraison - CH10085012345000000000	00000088419	99				
Calcul de vos consommations						
Compteur n° 1'036'288						
Relevés du 01.10.2024 et du 31.12.2024						
1.8.1 Energie active permanente	169.0	217.0		48.00		
1.8.2 Energie active permanente	75.0	100.0		25.00	kWh	
Calcul des montants						
Energie						
Période du 01.10.2024 au 31.12.2024						
Nativa						
Energie permanente				73.00	x 0.13900 = _	10.15
Sous-total énergie (TVA non comprise)						10.15
Utilisation du réseau						
Période du 01.10.2024 au 31.12.2024						
Profil Simple						
Facturation minimale						18.00
Lorsque le montant de la rémunération pour l'u CHF 72.00 par an, il est procédé à une facturati		-	férieure à			
Sous-total utilisation du réseau (TVA non com	prise)					18.00
Contributions diverses						
Période du 01.10.2024 au 31.12.2024						
Services système ¹					x 0.00750 =	0.55
CH - Réserve d'électricité (OIRH)				73.00	x 0.01200 =	0.88
Sous-total contributions diverses (TVA non co	mprise)					1.43
Redevances dues aux collectivités publiques						
Période du 01.10.2024 au 31.12.2024						
VD - Emolument cantonal (art. 19 LSecEl)	20 15 11				x 0.00020 =	0.01
Emolument communal lié à l'usage du sol (art. CH - Suppl. pour l'utilisation du réseau de tran	•	al/art 2515	na)		x 0.00700 = x 0.02300 =	0.51
cm - Suppi. pour i utilisation du reseau de tran	אטו ניומנוטווי	aı (di t. 35 LEI	ie)	/3.00	x 0.02300 =	1.68

Sous-total redevances dues aux collectivités publiques (TVA non comprise)



Numéro de référence : 205'421

Numéro de la facture : 1'102'391'625 du 21.01.2025

PPE Mayoresses-ouest

Lieu de consommation

ABRI PC

Chemin des Mayoresses 37

1012 LAUSANNE

Redevances dues aux collectivités publiques

Période du 01.10.2024 au 31.1	2.2024					
VD - Energies renouvelables (art. 40 LVLEne)				0.00600 =	0.44	
Taxe communale pour l'éclairage public (art. 20 LSecEl)			73.00 x	0.01000 =	0.73	
Taxe communale pour l'efficacité énergétique (art. 20 LSecEl)			73.00 x	0.01840 =	1.34	
Taxe communale pour le développement durable (art. 20 LSecEl)			73.00 x	0.01840 =	1.34	
Sous-total redevances dues aux collectivités publiques (non soumises à la TVA)						
TVA électricité						
Période du 01.10.2024 au 31.1	2.2024					
TVA à 8.1% sur CHF	31.78	CHE-108.956.664 TVA Services industriels				

Glossaire

Sous-total TVA

Total électricité

Les conditions tarifaires ainsi que toutes les autres conditions applicables en matière de fourniture d'énergie électrique, d'utilisation du réseau et de reprise de l'énergie produite se trouvent dans leur intégralité sur le site de la Ville de Lausanne (www.lausanne.ch/silconditions) ou vous seront envoyées sur simple demande écrite à notre support clientèle, case postale 7416, 1001 Lausanne ou www.lausanne.ch/silcontact

Page 4 sur 4

2.57

38.20

¹ Services d'assistance fournis par Swissgrid afin que l'exploitation du système puisse être garantie de manière fiable.